

LISTE DE FORMULAIRES nécessaire pour l'admission à l'ACCUEIL DE JOUR

► au BUREAU DES ENTRÉES

- carte d'identité
- carte vitale
- papiers A.P.A. (formulaire conseil général G.I.R.)

► pour l'ACCUEIL DE JOUR

- ordonnance pour les médicaments de midi, et le traitement de midi
- cahier de liaison



CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR



**CENTRE HOSPITALIER
LUCIEN HUSSEL
38209 VIENNE Cedex**

Secrétariat :

☎ : 04 74 31 32 97

Fax : 04 74 31 34 38

gerontologie@ch-vienne.fr

Accueil de jour :

04 74 31 30 23

PRÉSENTATION

L'Accueil de Jour est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, afin d'assurer une qualité de vie pour le patient comme pour les aidants, dans le cadre d'une organisation de vie à domicile.

L'objectif de la prise en charge est de stimuler ses capacités intellectuelles et instrumentales restantes et maintenir des liens sociaux des patients.

L'accueil de jour est également orienté vis-à-vis des familles : en permettant à l'aidant principal de retrouver du temps libre, en le soulageant quelques heures par semaine de la charge physique et psychologique de l'accompagnement de la personne malade, en proposant une écoute attentive.

Nous proposons un accueil à la journée de 9 h 30 à 16 h 45, du lundi au vendredi. La périodicité sera déterminée avec l'équipe de la structure d'accueil.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

Accueil le matin par l'infirmière et les aides-soignantes autour d'une boisson. L'objectif de ce temps est la convivialité, la mise en confiance, mais aussi de donner des repères sur le déroulement de la journée, permettant de mobiliser la mémoire.

La journée est rythmée par des propositions d'ateliers en fonction des besoins, des désirs et des capacités des personnes accueillies :

- Activités de soins : groupes de mémoire, langage, rythme...
- Activités sociales : médiathèque, cuisine...
- Activités de loisir : bricolage, promenade... et des temps de relaxation

Le temps de repas sollicitant les capacités des personnes présentes en particulier pour le service, pour les rangements.



LES PROFESSIONNELS

Une infirmière, deux aides-soignantes bénéficiant d'une formation et d'une expérience spécifique ;

Un médecin gériatre référent, faisant partie de l'encadrement médical du pôle de Gériatrie Clinique ;

Un psychologue assurant l'accompagnement des personnes et de leur famille.

Une assistante sociale, à la demande des familles ou des soignants ;

Des bénévoles ;

Et des intervenants extérieurs

TRANSPORT

- Accompagnements par les proches, l'auxiliaire de vie,
- D'autres modalités de transport peuvent être envisagées.